

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 08 JANVIER 2020

Présents : Mmes Leber N., Hanosset M., Lavallard O., et Bellier M.O.
Mrs Dovergne A., Mazurier T., Damay D., Senée F. et Duponchelle E.

Absent :

Secrétaire de séance : Mme Hanosset Maryline

Approbation du compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 04 décembre 2019

I. MODIFICATION DES STATUTS DE LA CCALN

Vu l'article L 5211-20 du Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu la délibération de la CCALN en date du 19 décembre 2019 portant modification des statuts de la CCALN,

Vu la notification de la délibération de la CCALN précitée en date du 26 décembre 2019,
Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil Municipal la modification statutaire de la CCALN portant sur la prise de compétence Eau et Assainissement à compter du 1^{er} janvier 2021.

La modification porte sur les « Compétences facultatives » Article 5-3 :

- est supprimé : 5-3-1 SPANC
- sont ajoutés : 5-3-09 Eau
5-3-10 Assainissement

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- approuve la modification statutaire portant sur les compétences facultatives de la CCALN, par la prise de compétence Eau et Assainissement à compter du 1^{er} janvier 2021.
- autorise Monsieur le Maire à signer les documents en rapport avec cette décision.

Délib.N° 01 - 08012020 – 80237

II. ELECTION MUNICIPALE

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que, suivant l'arrêté préfectoral, le nombre de conseillers à élire est fixé à 11 conseillers pour la commune de Démuin. – Population retenue (source INSEE) de 493 habitants.

III. REPAS DE NOEL

Un point est fait sur l'organisation du repas du 19 décembre. 44 personnes ont confirmé leurs présences et 7 repas seront livrer.

IV. VOEUX

La cérémonie des vœux du Maire aura lieu le vendredi 17 janvier 2020 à 20h à la Salle des Fêtes.

V. BOURSE PUERICULTURE

Un point est fait sur le nombre de participants. Il est précisé que les inscriptions sont toujours en cours.

VI. QUESTIONS DIVERSES

- Tracteur et tondeuse

Le matériel du service technique nécessite d'être remis en état.

Les devis de la société Team 3 Services sont présentés.

Réparation tracteur :

Montant HT 367.60 €

Montant TTC 441.12 €

Réparation tondeuse

Montant HT 355.92 €

Montant TTC 427.10 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, accepte à l'unanimité les devis de la société TEAM 3 services pour un montant total HT de 723.52 € soit 868.22 € TTC.

Délib.N° 02 - 08012020 – 80237

- Vente des parcelles ZL 53 et ZK 51/52

Il est prévu de fixer un rendez-vous courant février afin de finaliser la vente des parcelles auprès du notaire.

- Cantine

Le problème d'électricité persiste. Une intervention est demandée auprès des services concernés.

- Bornage

Des problèmes de voisinage sont soulevés concernant la délimitation de parcelles au niveau de Courcelles (Les Closiaux). Un devis pour le bornage de ces terres sera demandé.

- Sapins /arbre

Revoir M Macquigny pour la taille des sapins et des arbres

- Eclairage public

Un inventaire de l'éclairage communal est prévu le 09 janvier à 18h.

La séance est close à 22 15 h et comporte 02 délibérations

**ONT SIGNE LES MEMBRES PRESENTS
POUR EXTRAIT CONFORME**

A. Dovergne

M.O. Bellier

M.Hanosset

N.Leber

O.Lavallard

T.Mazurier

D.Damay

E.Duponchelle

F.Senée